

Le Sénégal demeure l'un des pays où le Canada concentre son aide au développement et il est donc admissible à toutes les formes de transfert de ressources. À ce jour, les décaissements canadiens se sont chiffrés à quelque 180 millions \$ affectés essentiellement aux secteurs de développement jugés prioritaires par le Sénégal, à savoir l'appui à l'auto-suffisance alimentaire, la lutte contre la désertification et le développement des ressources humaines. Signalons aussi qu'en mai 1986 le Canada a accru son aide à l'Afrique en annonçant deux mesures dont le Sénégal pourra bénéficier, à savoir l'institution d'un moratoire sur la dette publique au développement et la réalisation de nouveaux projets dans le cadre du programme Afrique 2000.

Les échanges commerciaux entre les deux pays sont limités, la conjoncture économique forçant le Sénégal à ralentir le rythme de ses importations à caractère proprement commercial. Il existe cependant certaines possibilités intéressantes notamment dans le cadre de projets à financement multilatéral. Par ailleurs, le programme sénégalais de privatisation des entreprises pourrait aussi offrir certaines possibilités d'investissement.